

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008- 364 DU 23 JUIN 2008
Chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Evaluation de l'Action Publique de l'intérim du Président de la République pour compter du 23 Juin 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;

Vu le décret n°2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement

DECRETE :

Article 1^{er}: Pendant l'absence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Evaluation de l'Action Publique est chargé

d'assurer l'intérim dès le départ de la délégation présidentielle pour le Nigéria.

Article 2 : Il est délégué à Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre d'Etat, Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Evaluation de l'Action Publique durant cette période, les pouvoirs de Chef du Gouvernement.

Article 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 23 Juin 2008.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop with a vertical stroke through it, resembling the letter 'Y'.

Dr. Boni YAYI.-

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ;
Ministères 26 ; SGG 4 ; DC/MIL 2 ; Départements 6 ; JO 1.